

Analyse d'ensemble des communes de plus de 10 000 habitants des départements d'outre-mer

Les finances des communes des départements d'outre-mer présentent des caractéristiques spécifiques et différentes de celles de métropole. De plus, elles présentent entre elles des divergences, surtout en ce qui concerne leur situation financière.

Les résultats présentés dans cette analyse concernent les 48 communes des départements d'outre-mer ayant plus de 10 000 habitants au recensement général de la population de 1999, y compris les recensements complémentaires pris en compte au 01/01/2006.

Pour ces 48 communes, qui regroupent 1 434 569 habitants, **les dépenses totales** hors gestion active de la dette s'élèvent à 2,20 milliards d'euros en 2006, soit 1 532 euros en moyenne par habitant. Le niveau des dépenses totales en euros par habitant reste inférieur à celui des communes de métropole (1 597 euros). Ces dépenses augmentent de 3,9 % par rapport à 2005.

Les communes des départements d'outre-mer enregistrent **un niveau de dépenses de fonctionnement** très peu inférieur à celui des dépenses des communes de métropole, soit 1130 euros par habitant contre 1 139 euros. Elles sont constituées pour une part importante de frais de personnel, 59,3 % contre 55,4 % en métropole.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 264 euros par habitant en moyenne. Les communes des départements d'outre-mer se caractérisent par une fiscalité indirecte très importante (29 % environ des recettes de fonctionnement) due à des taxes spécifiques aux départements d'outre-mer (363 euros par habitant pour l'octroi de mer, taxes sur les rhums et taxes sur les carburants). Le produit des 4 taxes directement perçu par les communes ne représente que 294 euros par habitant en moyenne contre 499 euros par habitant en métropole. Le reversement de fiscalité des groupements à TPU vers les communes membres s'établit à 66 euros par habitant.

Le niveau de l'épargne s'établit à 134 euros par habitant en 2006 et le taux d'épargne atteint 10,6 %.

Les dépenses réelles d'investissement représentent 403 euros par habitant. Les dépenses d'équipement brut sont quasi-stables (- 0,8 %) à l'opposé de la métropole où elles sont très dynamiques. L'effort d'équipement relatif (dépenses rapportées aux recettes de fonctionnement) s'établit à 22,1 % en 2006, niveau légèrement inférieur à celui des communes métropolitaines (23,8 %).

L'encours de la dette au 31 décembre 2006 avec un montant de 732 euros par habitant augmente de 5,5 % par rapport au 31 décembre 2005. Il est nettement inférieur à celui des communes de métropole.

La charge de la dette mesurée par l'annuité versée s'élève à 129 euros par habitant en 2006, soit 10,2 % des recettes de fonctionnement 2006.

montants en euros par habitants	2005	2006	Evolution
Dépenses réelles totales*	1 473	1 531	3,9%
Dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie	1 078	1 130	4,8%
charges de personnel	642	678	5,7%
Intérêts payés	32	36	10,1%
Recettes réelles de fonctionnement	1 203	1 263	5,0%
Dotations et participations	314	320	1,9%
Impôts et taxes	785	822	4,8%
Dépenses réelles d'investissement* y c. travaux en régie	395	401	1,4%
Dépenses d'équipement brut	280	278	-0,8%
Emprunts* réalisés	101	107	6,4%
Dette au 31/12/2006	696	735	5,5%

* hors gestion active de dette